



2013-2014 AG 2014-06-14 Document 16 Interprétation de l'article PA 90bis

Lors de sa réunion du 7 mai 2014, la commission législative a formulé l'interprétation suivante :

La proposition de modification de l'article PC 90bis doit s'entendre comme suit :

: « L'article PC 90 Bis du ROI de l'AWBB est exclusivement applicable pour les rencontres internes à l'AWBB. »

Motivation : Il est rappelé qu'une modification des statuts AWBB doit également toujours tenir compte des statuts FRBB.